

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION du CAMPING LES PEUPLIERS 2026

• **RESERVATION D'UN EMPLACEMENT OU D'UN LOCATIF :** Le camping accepte les réservations d'emplacement et de location afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions : tout contrat de réservation sera accompagné d'un acompte. Toute réservation n'est effective et définitive qu'après avoir envoyé le contrat dûment complété, daté et signé accompagné d'un acompte et après le renvoi du contrat de réservation validé par le responsable du camping pour confirmation.

NB : la réservation est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant du séjour doit être signalée à la réception avant votre arrivée. Le nombre de personnes indiqué pour chaque location est un nombre maximum par emplacement (**enfant et bébé compris**). Toute modification du contrat devra être signalée au préalable et ne sera possible qu'après accord du camping. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping. Tout locataire doit, à son arrivée, se présenter au bureau d'accueil muni de son contrat de réservation et régler les formalités d'arrivée. Les clefs lui seront alors remises. Pour l'accès au camping le port du bracelet permanent est obligatoire.

La « Basse saison » désigne la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 4 juillet 2026 et du 30 août au 30 septembre 2026.

La « Haute saison » désigne la période allant du 5 juillet 2026 jusqu'au 29 août 2026.

### • ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE LOCATION – CONTRAT

En procédant à la réservation d'un hébergement ou d'un emplacement, le client reconnaît avoir pris pleinement connaissance des présentes conditions générales de location, celles-ci sont également accessibles par le client via le site internet. Le client reconnaît en avoir accepté définitivement et sans réserve les termes et conditions qui y sont définis. L'acceptation des présentes Conditions ne peut être que pleine et entière. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. En cas de réservation via notre site, l'acceptation des Conditions Générales consiste dans le fait de nous retourner le contrat dûment complété et le paiement de l'acompte effectué.

En cas de réservation par un autre moyen (téléphone, mail, sur place), le client reconnaît avoir eu accès à un exemplaire des Conditions Générales applicables avec ses documents de réservation et les accepter sans réserve.

La confirmation de réservation de séjour envoyée après règlement par le client, y compris partiel (tel qu'un acompte), tiendra lieu d'acceptation par le camping. Toutefois, le camping se réserve le droit de refuser toute demande de réservation qui ne serait être conforme aux offres proposées.

Le camping se réserve le droit de modifier les C.G.L à tout moment.

• **RESERVATION :** pour procéder à une réservation, le client doit être majeur. Le camping se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis et de procéder au remboursement correspondant dès lors que les participants au séjour sont des mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s). Le camping s'autorise à refuser toute personne non inscrite lors de la réservation. Le client titulaire de la réservation doit obligatoirement faire partie des participants au séjour, il doit donc être inscrit en tant que participant au séjour et effectivement participer au séjour. Le client accepte d'être le seul interlocuteur responsable vis-à-vis du camping, notamment sur le plan de la responsabilité financière et de tout évènement susceptible d'intervenir dans le cadre de la réservation du séjour. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le dépassement du nombre de participants n'est pas autorisé. Le camping se réserve le droit de refuser toute personne au-delà de la capacité initialement prévue. Il est rappelé qu'un bébé est considéré comme un enfant.

Afin de garantir une ambiance propice au repos et à la détente dans un esprit familial et convivial, le camping se réserve la possibilité de refuser les réservations de groupes.

Pour tout visiteur à la journée, le camping demandera le paiement immédiat d'une taxe visiteur par personne et à l'arrivée du visiteur. Il se peut que le camping n'accepte plus les visiteurs ou n'octroie pas l'accès à tous les services du camping, notamment les espaces aquatiques. Tout visiteur qui serait autorisé sur le camping s'engage à respecter le règlement intérieur du camping et reste sous la responsabilité du client qui le reçoit.

**SEJOUR :** Il appartient au client de faire un état des lieux (inventaire du matériel, état du matériel et état de propriété) de l'hébergement locatif dans les 24H qui suivent son arrivée. Toute réclamation devra être présentée à un représentant du camping. Sans retour du client dans les 24H, l'inventaire sera présumé être dans un bon état général et de propriété et aucune contestation ne pourra être faite par le client.

Sur les emplacements d'hébergement locatif (mobil-home, Lodge, etc..), l'installation d'une toile de tente, ou toute autre installation, est strictement interdite.

Sur demande, le client peut demander la modification de son séjour, selon les disponibilités et possibilités d'accueil. Des frais administratifs de modification de séjour de 25 euros seront appliqués. Dans le cas où le montant serait plus élevé entre les 2 réservations, la différence est dûe par le client. Si le montant du séjour est inférieur, la différence est susceptible d'être remboursée et les frais administratifs de 25 euros s'appliquent. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

• **L'ACOMPTE :** L'acompte est de 30% du montant total de la location du mobil home ou de l'emplacement.

• **SOLDE DU SEJOUR :** Le solde du séjour doit être versé 30 jours avant la date d'arrivée ; si aucun règlement n'est parvenu au camping, le camping considère la réservation annulée et toutes sommes versées resteront acquises au camping. Pour toute réservation d'hébergement locatif intervenant moins de 30 jours avant l'arrivée du client, celui-ci doit régler la totalité du montant de la location lors de la réservation. Pour la location d'un emplacement, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront payables 30 jours avant l'arrivée.

L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 14h et 18h en basse saison et 19h en haute saison) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 11h30).

Pour la location d'un hébergement locatif, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront payables 30 jours avant l'arrivée. La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 15h et 18h en basse saison et entre 16h et 19h30 en haute saison) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 10h, sur rendez-vous, selon les disponibilités du planning).

• **MODES DE PAIEMENT ACCEPTES :** Carte Bancaire, Chèques Vacances (envoi en recommandé avec AR), Chèque Bancaire, Virement Bancaire. Les chèques bancaires à l'ordre du camping Les Peupliers sont acceptés uniquement pour le paiement de l'acompte. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés. Le paiement du solde par chèque bancaire n'est pas autorisé le jour de l'arrivée.

Attention : le remboursement en numéraire des chèques-vacances est interdit. Le cas échéant, seul un avoir du montant réglé en chèques-vacances peut être émis.

• **ARRIVEE RETARDEE OU DEPART ANTIPIE :** Les jours et horaires d'arrivée et départ sont indiqués sur nos documents de réservation, sur notre site internet et nos panneaux d'affichage. **Aucune arrivée ne sera acceptée en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil.** Aucun remboursement, même partiel, ne sera consenti par le camping dans l'hypothèse d'une arrivée en dehors des horaires autorisés, postérieure à la date d'arrivée prévue ou d'un départ anticipé du client. Dans l'hypothèse où le client ne se présenterait pas le lendemain du jour prévu, sans en avoir averti le représentant du camping, sa réservation pourra être annulée sans remboursement. Le camping s'autorise à remettre l'hébergement ou l'emplacement en location sous 48H, sans que le client ne puisse s'y opposer.

• **CAUTION :** Pour chaque location, une caution globale de 400€ (90 € + 310 €) en chèque bancaire ou carte bancaire, est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif ; elle comprend une caution ménage de 90€ pouvant couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location (ménages, couettes, ...). Les animaux sont autorisés dans les locatifs avec une caution supplémentaire de 100 euros.

Veuillez noter que le camping se réserve le droit de retenir tout ou partie du montant de la caution en cas de dégradation dans l'hébergement ou dans le camping.

Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. Il doit la rendre aussi propre qu'il l'a trouvée le jour de son arrivée. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats, dans le cas contraire, la caution est conservée. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie. Chaque location contient tout le matériel de table et cuisine, protection de lits, oreillers et couettes. Les draps et taies ne sont pas fournis (possibilité de location sur place). Il ne sera admis aucune contestation de la part du client en cas de départ effectué sans état des lieux, si le client n'a pas remis à un représentant du camping l'état des lieux déclaratif d'entrée, ou s'il a quitté le camping sans effectuer d'état des lieux de sortie vérifié par le représentant du camping. Si la location est rendue en bon état, la caution sera restituée le jour du départ (après état des lieux sur rendez-vous selon les disponibilités du planning, pendant les heures d'ouverture de la réception). En cas de départ en dehors des heures normales, le personnel du camping sera seul juge de l'état général et de propreté du mobil home, ce que le client accepte. La caution sera restituée par voie postale (à la charge du client) dans les meilleurs délais, déduction faite d'éventuelles détériorations et/ou manquements constatés lors de l'état des lieux.

Une caution de 20 euros est demandée pour les emplacements nus.

• **ANNULATION :** Toute annulation du séjour ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif.

• **ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR** (Option recommandée). Les montants sont : 15€ pour les emplacements et 25€ pour les locations. Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification du séjour pour un motif garanti. Remboursement des frais de séjour réglés et non utilisés en cas de retour anticipé ; Le montant de l'assurance est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription à cette assurance (voir les conditions générales sur notre site [www.camping-peupliers.com](http://www.camping-peupliers.com). Une franchise de 30 euros ainsi que le montant de l'assurance sont conservés quelque soit le motif. LE LOCATAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE ASSURE EN RESPONSABILITE CIVILE.

• **PREFERENCE :** Lors de votre réservation, un numéro d'emplacement vous est attribué ; cependant, ce numéro n'est pas contractuel, il ne vous sera pas communiqué avant votre arrivée. Sauf si vous avez choisi l'option : Location/ Emplacement préférentiel (selon disponibilité). Voir tarif en vigueur au moment de la réservation.

• **VEHICULE ELECTRIQUE :** Le client n'est pas autorisé à recharger son véhicule électrique en se branchant sur une prise électrique du mobil home ou tout autre prise sur une borne électrique. Les recharges doivent se faire uniquement sur les bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur le parking, à l'entrée du camping.

• **DROIT A L'IMAGE :** En acceptant les conditions générales, vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les vidéos et /ou photographies de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de vos vacances, pour les besoins publicitaires du camping (brochures, site internet, encart...) et ce, sans limitation de durée.

• **BRUITS OU NUISANCES :** Les responsables de ces nuisances seront expulsés sans remboursement.

• **ACCES COMPLEXE AQUATIQUE :** Pour l'accès au camping, le port du bracelet permanent est obligatoire. Toute personne non inscrite au contrat se verra refuser l'accès aux bassins. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne majeure responsable (voir règlement des piscines). En raison des règles d'hygiène strictes imposées par l'ARS, l'accès aux espaces aquatiques est réservé aux personnes habillées en maillots de bain (slip ou maillot une ou 2 pièces), à l'exclusion de toute autre tenue dont notamment les strings, les bermudas, les combinaisons, burkinis et vêtements longs.

**RESPONSABILITE :** L'hôtellerie de plein air n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers prévue à l'article 1952 du Code Civil. En conséquence, la responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans le camping sur le parking ou dans nos locaux à usage collectifs (salle d'animation, sanitaires, etc..).

Médiation des litiges de la consommation : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le processus de médiation des litiges de la consommation, le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping Les PEUPLIERS. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDYCIS. Ce dispositif de médiation peut être joint par voie électronique [www.medycis.fr](http://www.medycis.fr) ou par voie postale : Medycis – centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73, blvd de Clichy, 75009 PARIS.

Chaque campeur, locataire ou visiteur doit respecter le REGLEMENT INTERIEUR du camping LES PEUPLIERS affiché à l'accueil du camping.